



David Haccoun

KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège

David Haccoun
Cité de l'entreprise
725, boulevard Robert Barrier
73100 Aix-les-Bains

Groupe Cahors Holding S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023
Groupe Cahors Holding S.A.S.
Zone Industrielle de Regourd - 46000 Cahors



David Haccoun

KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège

David Haccoun
Cité de l'entreprise
725, boulevard Robert Barrier
73100 Aix-les-Bains

Groupe Cahors Holding S.A.S.

Zone Industrielle de Regourd - 46000 Cahors

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Associé unique de la société Groupe Cahors Holding S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Groupe Cahors Holding S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2023 s'établit à 2.522.691 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note "Principes et méthodes comptables - Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement" de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les calculs effectués par la société, et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la Direction.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Labège, le 6 août 2024

KPMG S.A.

Anne Briqueteur
Associée

Aix-les-Bains, le 6 août 2024

David Haccoun
Commissaire aux Comptes

GROUPE CAHORS HOLDING

ZI DE REGOURD
46000 CAHORS

SIREN : 830.145.173

Statut juridique : SAS, société par actions simplifiée

N° TVA : FR10830145173

Comptes annuels 2023

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023



EXPERTS ET ENTREPRENDRE PARIS

SAS - SIREN : 393318647

Adresse : 46 RUE CARDINET, 75017 PARIS 17

Bilan actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	190		190	190
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	2 522 691		2 522 691	3 097 177	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	4 696 498		4 696 498	1	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)		7 219 379		7 219 379	3 097 368
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR COMMANDES				124 203
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés (ventes ou prestations de services)	2 136 781		2 136 781	404 979
	Autres créances	56 751 402		56 751 402	10 677 755
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres	50 985 405		50 985 405	
	INSTRUMENTS DE TRÉSORERIE				
	DISPONIBILITÉS	366 207		366 207	61 364 572
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)		110 239 795		110 239 795	72 571 509
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)		151 903		151 903	28 264
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		117 611 076		117 611 076	75 697 141

Bilan passif

		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	81 214	81 214
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	8 121	8 121
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		1 040 518
	Report à nouveau	-1 652 743	-30 963 000
Résultat de l'exercice	20 641 821	28 269 739	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	34 000	37 833	
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	19 112 414	-1 525 574
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles	1 004 640	80 778
	Autres emprunts obligataires	37 800 000	37 800 000
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	52 383 334	20 022 104
	Emprunts et dettes financières diverses		40 627
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 330	1 320 689
	Dettes fiscales et sociales	429 455	268 051
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	6 869 904	17 690 466
Produits constatés d'avance			
	TOTAL DETTES (III)	98 498 663	77 222 715
	Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		117 611 076	75 697 141

Compte de résultat

(1/2)

		31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
		Net	Net
PRODUITS D'EXPLOITATION	Vente de marchandises		
	Production vendue (biens et services)	1 606 502	337 483
	MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	1 606 502	337 483
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation		
	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges		
	Autres produits	125	5
	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 606 627	337 488
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation des stocks de marchandises		
	Achats de matière première et autres approvisionnements		
	Variation des stocks de matières premières, fournitures et autres approvisionnements		
	Autres achats et charges externes	810 270	60 784
	Impôts, taxes, et versements assimilés	183 472	2 498
	Salaires et traitements	122 580	125 923
	Charges sociales	51 811	54 148
	Dotations aux amortissements et aux provisions (charges d'exploitation)	22 797	
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
	Sur actif circulant : dotation aux provisions		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		
	Autres charges	4	2
	TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 190 935	243 355
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		415 693	94 134
QUOTES-PART DE RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FAITES EN COMMUN			
	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS	De participations	25 320 904	30 090 775
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	326 722	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	217 406	
	TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)	25 865 032	30 090 775
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux provisions (charges financières)		
	Intérêts et charges assimilées	5 642 736	1 894 277
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL CHARGES FINANCIÈRES (VI)	5 642 736	1 894 277
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)		20 222 296	28 196 498

Compte de résultat

(2/2)

		31/12/2023 (12 mois)	31/12/2022 (12 mois)
		Net	Net
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (I - II + III - IV + V - VI)		20 637 988	28 290 632
PRODUITS EXCEPTION.	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	11 833	
	TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	11 833	
CHARGES EXCEPTION.	Sur opérations de gestion		217
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions (charges exceptionnelles)	8 000	19 833
	TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	8 000	20 050
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		3 833	-20 050
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)			842
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		27 483 492	30 428 263
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		6 841 671	2 158 524
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		20 641 821	28 269 739

Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

• Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement obtenus, en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,
- le cas échéant de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue :

TYPE D'IMMOBILISATION	DURÉE D'AMORTISSEMENT
BÂTIMENTS, INSTALLATIONS ET AGENCEMENTS	
Bâtiments commerciaux	20 à 50 ans
Bureaux	25 ans
Agencements	10 ans
Mobilier	10 ans
Travaux	5 à 10 ans
MATÉRIEL ET OUTILLAGE	
Matériel	6,5 à 10 ans
Outillage	5 à 10 ans
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
Matériel de transport	5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	
Logiciels	1 à 3 ans
Brevets	5 ans
Autres	5 à 10 ans

• Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Informations complémentaires

Informations relatives aux postes du bilan

- Tableau des immobilisations

RUBRIQUES	VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (A)	AUGMENTATIONS (B)	DIMINUTIONS (C)	VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Brevets	190,00			190,00
Fonds commercial				
Autres				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Autres				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	3 097 177,00	545 586,00	1 120 072,00	2 522 691,00
Prêts				
Autres	1,00	4 875 684,00	179 188,00	4 696 497,00

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice N-1

(B) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de la plaquette

30 obligations MAEC inscrit à l'actif pour 2.437 millions € contre une valeur faciale globale de 2,9 millions €

30 obligations TRANSFIX inscrit à l'actif pour 2.437 millions € contre une valeur faciale globale de 2,9 millions €

- Tableau des amortissements et dépréciations

RUBRIQUES	VALEUR BRUTE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE (A)	AUGMENTATIONS (B)	DIMINUTIONS (C)	VALEUR BRUTE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (D)
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Brevets				
Fonds commercial				
Autres				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Autres				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Prêts				
Autres				

(A) Solde des comptes au dernier jour de l'exercice précédent

(B) Valeurs inscrites au crédit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(C) Valeurs inscrites au débit des comptes d'immobilisations sur l'exercice

(D) Solde des comptes à la date de clôture de l'exercice

- État des créances

	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	ENTRE UN AN ET 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	2 136 781,00	2 136 781,00		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux				
ÉTATS ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	103 589,00	103 589,00		
Autres impôts				
Divers				
Groupes et associés	56 636 207,00	56 636 207,00		
Débiteurs divers	9 211,00	9 211,00		
Charges constatées d'avance				
TOTAL	58 885 788,00	58 885 788,00	0,00	0,00
Montants des prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

- État des dettes

	MONTANT BRUT	A UN AN AU PLUS	ENTRE UN AN ET 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Emprunts obligataires convertibles	1 004 640,00	1 004 640,00		
Autres emprunts obligataires	37 800 000,00	5 400 000,00	21 600 000,00	10 800 000,00
Emprunts et dettes aux établissements de crédit	52 383 334,00	3 616 666,00	14 466 664,00	34 300 004,00
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	11 330,00	11 330,00		
Personnel et comptes rattachés	7 505,00	7 505,00		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	20 889,00	20 889,00		
ÉTATS ET AUTRES COLLECTIVITÉS PUBLIQUES				
Impôts sur les bénéfices				
TVA	400 902,00	400 902,00		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	159,00	159,00		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 223 904,00	1 223 904,00		
Autres dettes	5 646 000,00	5 646 000,00		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	98 498 663,00	17 331 995,00	36 066 664,00	45 100 004,00
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant des emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

- État des charges à payer et des produits à recevoir

CHARGES À PAYER	MONTANT	COMMENTAIRE
Intérêts courus	1 004 640,00	
Fournisseurs - Factures non parvenues	10 600,00	
Personnel - Dettes provisionnées pour congés à payer	7 505,00	
Organismes sociaux - Charges sociales sur congés payés	3 319,00	
État - Charges à payer	-2 287,00	
TOTAL	1 023 777,00	

PRODUITS À RECEVOIR	MONTANT	COMMENTAIRE
Clients - Factures à établir	1 827 803,00	
TOTAL	1 827 803,00	